

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Maire
Bernard PERROT

Prescrit par délibération du Conseil Municipal du : 25/1/03
Arrêté par délibération du Conseil Municipal du : 3/6/06
Approuvé par délibération du Conseil Municipal du : 1/3/06

Plan réalisé le : 14/01/04
Plan modifié le : 05/05/04, 26/05/04, 25/09/04, 27/10/04, 27/09/05, 03/01/06, 02/09/06

OSTELIAN ETUDE & CONSEIL
Aménagement, Urbanisme, Environnement
Rue du Château Pignon
77480 MOURMELLES LES BRAY
Tel : 01 44 12 79 23
mail : oosteliani@wanadoo.fr

3.1 - PLAN DE ZONAGE Echelle 1/5000



- UA Limites de zones
- Espaces boisés classés à protéger
- Emplacement réservé
- Exploitation agricole
- Eléments de paysage à conserver :
 - Boisements à protéger
 - Haies à protéger
- Droit de préemption urbain

Liste des emplacements réservés

N°	Destination de l'emplacement	Superficie	Bénéficiaire
1	Création d'un chemin de contournement	754 m ²	Commune